



Association Sportive Automobile

----- Franche - Comté -----

FFSA

Comité Régional du Sport
Automobile Bourgogne
Franche-Comté

28^{ème} RALLYE RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTE

12 et 13 avril 2008

RÈGLEMENT PARTICULIER

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

L'Association Sportive Automobile FRANCHE-COMTE organise les **12 et 13 avril 2008** le **28^{ème} rallye régional de FRANCHE-COMTE** en qualité d'organisateur administratif.

Cette épreuve compte pour la Coupe de France des rallyes 2008, pour les Challenges Bourgogne Franche-Comté 2008 et pour les Challenges internes ASA Franche-Comté.

Visa CRSA

VISA

COMITÉ RÉGIONAL B.F.C. 04

n°.....5.....

du04/01/08.....

Visa FFSA

F. F. S. A.

PERMIS D'ORGANISATION

N°.....R24.....

DATE.....09.01.08.....

Le présent règlement a été approuvé par le Comité régional Bourgogne Franche-Comté sous le numéro en date du et a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro en date du .

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	lundi 25 février 2008
Ouverture des engagements :	lundi 25 février 2008
Clôture des engagements :	lundi 31 mars 2008
Parution du road-book :	samedi 5 avril 2008, à retirer au siège de l'ASA
Dates et heures des reconnaissances :	samedi 5 et vendredi 11 avril 2008 de 8h à 22h
Vérification des documents et des voitures :	samedi 12 avril 2008 de 6h30 à 11h30
Heure de mise en place du parc de départ :	samedi 12 avril 2008 de 6h30 à 12h
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	samedi 12 avril à 12h15
Publication des équipages admis au départ :	samedi 12 avril à 12h45
Briefing des pilotes le :	samedi 12 avril à 12h45
Départ de :	Delle samedi 12 avril à 14h
Arrivée à :	Delle samedi 12 avril à partir de 23h
Vérification finale :	Garage Peugeot à Delle
Publication des résultats :	dimanche 13 avril, ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix :	dimanche 13 avril, 10h, salle de la Mairie à Delle



ARTICLE 1P - ORGANISATION

Comité d'organisation : **Président :** Denis DUROC
Membres : Les membres de l'A.S.A. FRANCHE-COMTE.
Secrétariat du rallye : **A.S.A FRANCHE-COMTE**
1 , Place de la République
BP 66
90101 DELLE Cedex
Téléphone : **03 84 36 07 94**
Fax : **03 84 36 32 75**
Permanence du Rallye : **même adresse**
samedi 12 avril 2008 de 6h00 à 3h00 dimanche 13 avril 2008

Organisateur technique : **Denis DUROC**
4, allée des Charmilles
25600 VIEUX CHARMONT

1.1P OFFICIELS

Commissaires Sportifs président	Francis	MATHIEU	04/05	Licence n°1909
Commissaires Sportifs	Georges	DEFFRENNES	04/02	Licence n°1227
	Claude	PETOT	04/09	Licence n° 3614
Directeur de Course	Thierry	COURANT	04/09	Licence n°16140
Directeur de Course adjoint	Denis	HUSTACHE	02/04	Licence n°3092
Directeur de Course adjoint	Gérard	FINQUEL	04/05	Licence n°1913
Responsable sécurité	Philippe	DREAU	04/20	Licence n°2281
Commissaires Techniques	Claude	CUENOT	04/05	Licence n°A4454
	Bruno	DIVERT	04/12	Licence n°40573
	André	LALLEMAND	04/11	Licence n°55989
Relations avec les concurrents	Brigitte	DREAU	04/20	Licence n°2282
Relations avec la presse	Philippe	LOMBARD	04/05	Licence n°1910
Responsable E S 1-3-5	Hubert	BENOIT	04/11	Licence n°3617
Responsable E S 2-4-6	Joël	JUGNIOT	15/04	Licence n°6813
Responsable classements	Philippe	LOMBARD	04/05	Licence n°1910
Médecin ES1	Dr	BEROUTHY	C H U - Montbéliard	
Médecin ES2	Dr	BENDERDOUR	C H U - Montbéliard	
Responsable des commissaires	Jean	MILLER	04/05	Licence n°135104
	Mady	MILLER	04/05	Licence n°139032

1.2P Eligibilité

Le Rallye Régional de Franche Comté compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2008

Le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté

2008

Le Challenge ASA Franche-Comté 2008

1.3P Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le :

Samedi 12 avril 2008 de 06 h 30 à 11 h 30 à Delle.

Les vérifications techniques auront lieu le :

Samedi 12 avril 2008 de 06 h 30 à 11 h 45 à Delle.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage PEUGEOT à Delle

Prix de la main d'œuvre : **45 Euros TTC.**



ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.5P Toute personne qui désire participer au Rallye Régional de Franche - Comté doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 31 mars 2008**.

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à **150** voitures maximum.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : (220 €)
- sans la publicité facultative des organisateurs : (440 €)
- équipage membre de l'ASA Franche-Comté : (180 €)
- un seul membre de l'équipage de l'ASA FC : (200 €)

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Une retenue de 20% du montant des droits d'engagements sera effectuée dans le cas d'un forfait avant le **5 avril 2008**.

Une retenue de 40% des droits d'engagements sera effectuée dans le cas d'un forfait après le **5 avril 2008** jusqu'à la date du Rallye.

Une déclaration écrite devra parvenir au secrétariat du Rallye.

ARTICLE 4P – VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.3P Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les zones d'assistances autorisées seront spécifiées sur le carnet d'itinéraire.

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5P – PUBLICITÉ

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P Description

Le Rallye Régional de Franche - Comté représente un parcours de 145,8 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38.700 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 - 5 : (8 km) ABBEVILLERS / CROIX / VANDONCOURT

ES 2 - 4 - 6 : (4,5 km) BEAUCOURT / ST DIZIER L'EVEQUE

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe " PARCOURS "



6.2P Reconnaissances
Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.2.6P Les reconnaissances sont autorisées uniquement lors des 2 journées suivantes de **8h00 à 22h00 : samedi 5 avril 2008 et vendredi 11 avril 2008**
Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 4 maximum et des contrôles seront effectués par les organisateurs et la gendarmerie.
Ces derniers transmettront au Directeur de course les dossiers pour application des sanctions prévues dans la réglementation générale des rallyes.

ARTICLE 7P - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.2P Dispositions Générales relatives aux Contrôles

7.2.11P Les signes distinctifs des commissaires sont : chasuble jaune

ARTICLE 8P - RÉCLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10P - PRIX

Des coupes et des prix en espèces récompenseront les concurrents au scratch, au groupe et à la classe.

Scratch	1 ^{er}	300 €	1 coupe
	2 ^{ème}	200 €	1 coupe
	3 ^{ème}	150 €	1 coupe
Groupe	1 ^{er}	100 €	1 coupe
	2 ^{ème}	60 € si plus de 5 partants	1 coupe
	3 ^{ème}	30 € si plus de 10 partants	1 coupe
Classe	1 ^{er}	220 €	1 coupe
	2 ^{ème}	120 € si plus de 7 partants	1 coupe
	3 ^{ème}	80 € si plus de 10 partants	1 coupe

Premier équipage féminin : 120 € et 1 coupe
Cinq commissaires seront récompensés par tirage au sort.

La remise des prix se déroulera dimanche 13 avril, à 10h, salle de la Mairie à Delle.

